

BUDGETS PREVISIONNELS 2017

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note présente **les principales informations et évolutions des budgets primitifs 2017 du budget principal de la commune et du budget annexe « eau potable »**.

Le projet de budget 2017 a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- de ne pas augmenter la fiscalité ;
- de poursuivre le programme d'investissement.

Le budget reprend les achats et travaux discutés en séance du 10 février 2017 relative aux orientations budgétaires.

Ce budget intègre le prélèvement au titre du redressement des finances locales (pour la seconde année), la progression du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) ainsi que le transfert de la piscine à la Communauté d'Agglomération de Vesoul au 01/01/2017.

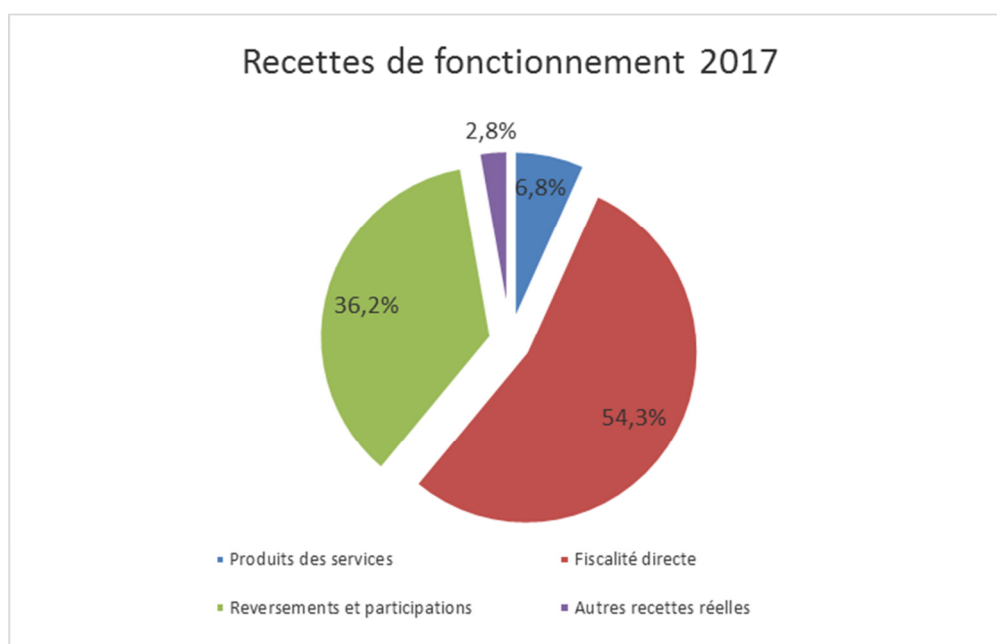
Il est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2016.

Budget principal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

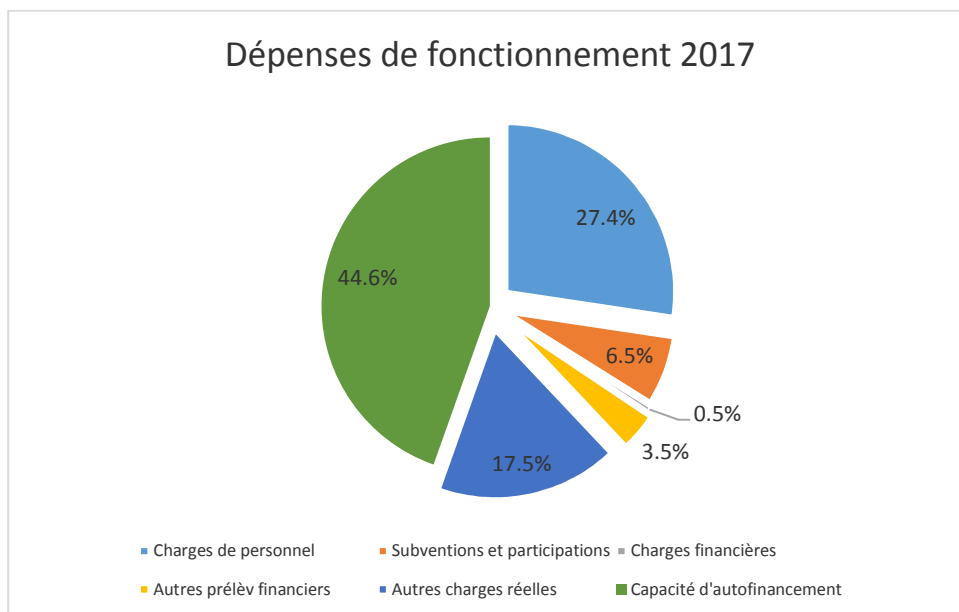
La section de fonctionnement s'équilibre à 4 454 123,52 €, soit un budget constant par rapport à celui de 2016 (4 442 663, 21€).

Recettes



- **FISCALITE** : le produit de la fiscalité locale (taxes foncières et taxe d'habitation) est évalué à 1 950 000 € ; les bases de taxe d'habitation marquent une légère baisse tandis que les bases de taxes foncières progressent. En outre, les allocations de compensation baissent de 18 039 € à 15 860 € entre 2016 et 2017 ;
- **REVERSEMENTS ET PARTICIPATIONS** : le nouveau produit de FCTVA sur les dépenses d'entretien des bâtiments et de la voirie (4 000 €) suite à l'élargissement de l'assiette des dépenses éligibles à compter du 01/01/2016 ;
- **PRODUITS DES SERVICES** : la suppression de la redevance à caractère sportif suite au transfert de la piscine (-180 000 €) ;
- **AUTRES RECETTES REELLES** : elles sont constituées des encaissements des locations (logements communaux et salle des fêtes : 49 000 €).

Dépenses



- **CHARGES DE PERSONNEL** : le transfert de 6 agents à la CAV au 01/01/2017 induit une baisse de 16%, soit 1 219 100 € ;
- **AUTRES CHARGES REELLES** : elles sont maîtrisées et ajustées au plus près des dépenses réalisées en 2016, soit 711 110 € ;
- **SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS** : elles restent stables à 290 500 €.
- **AUTRES PRELEVEMENTS FINANCIERS** : le prélèvement au titre de la contribution au relèvement des finances publiques et au titre du fonds de péréquation des recettes fiscales atteindrait 3,5 % des dépenses ;
- **CHARGES FINANCIERES** : les intérêts de la dette passent de 37 136 € en 2016 à 26 200 € en 2017.

Le financement de l'investissement

L'épargne brute (autrement appelée capacité d'autofinancement) est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. La maîtrise des dépenses permet de dégager 1 984 963, 52 € en 2017, soit une augmentation de 15% par rapport à 2016.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 3 594 038,30 €.

Recettes

- L'excédent de fonctionnement capitalisé, afin de couvrir le déficit d'investissement, est de 1 201 478 € contre 1 881 750 € en 2016 ;
- le FCTVA s'élèvera à 220 000 € en 2017 contre 267 959 € en 2016 (fonds de compensation de la TVA de 16,404% sur les travaux réalisés en 2016) ;
- Des restes à réaliser de 136 596 € (participation du SIED aux travaux de requalification du centre ancien pour l'enfouissement des réseaux et le passage à la technologie LED) permettent, avec les demandes 2017, de prévoir 167 596 € de subventions d'équipement.

Dépenses

Le déficit d'investissement reporté de 685 650 € est repris au budget 2017 (contre 1 519 825 € en 2016).

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2017 sont les suivantes :

- la voirie : rues de la République, de la Liberté et du 14 juillet, rues de Verdun et de Normandie, impasse Curie, rue de Frapertuis, les chemins forestiers et le chemin piétons parallèle à la rue Morisot... pour un montant prévisionnel de 1 076 006 €
- la réhabilitation de l'ancienne mairie (300 k€),
- la réfection de l'éclairage (48 k€) et des ouvrants du gymnase (30 k€),
- l'acquisition d'un désherbeur et d'un bras de balayage dans le cadre du projet « zéro phyto » (55 k€),
- la réhabilitation de la toiture du préau de l'école élémentaire (25 k€),
- les travaux d'insonorisation de la crèche (15 k€)...

La commune a également réservé un fonds de concours de 100 000 € à la CAV pour la piscine et une subvention d'investissement à Habitat 70 pour l'extension du lotissement « Le Tremblois » (25 k€).

Budget annexe « eau potable »

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 332 843, 23 € dont 76 893, 23 € de reprise de l'excédent reporté.

Le prix de l'eau est maintenu à 1,98 €/m³ et la taxe fixe a été portée à 18 € (contre 16 € en 2016).

Dépenses

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 296 339 € ; elles s'élevaient à 291 614 € en 2016, soit une augmentation prévisionnelle de 1,6%.

Les charges de personnel sont révisées à 8 850 € : elles correspondent aux agents communaux mis à disposition partiellement pour la gestion du service de l'eau.

FONCTIONNEMENT	BP 2016	BP 2017
Dépenses	291 614,00	296 339,00
Recettes	346 050,60	332 843,23
	54 436,60	36 504,23

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes

Le solde d'investissement reporté de 204 815, 97 € est repris au budget 2017 (contre 174 740, 43 € en 2016). Les autres recettes, constituées majoritairement des amortissements, sont stables.

Dépenses

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2017 sont les suivantes :

- Acquisition d'un nouveau logiciel de télé-relève en vue d'améliorer les informations du service (6 500 €) ;
- Interventions réseau et travaux divers : 142 500 €.

INVESTISSEMENT	BP 2016	BP 2017
Dépenses	169 052,00	166 433,00
Recettes	235 508,43	255 391,97
	66 456,43	88 958,97